



territoire

## Grand Arles

## Des difficultés à surmonter, des atouts à exploiter

À cheval sur deux régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, le Grand Arles, vaste territoire de 1 800 km<sup>2</sup>, couvre plus du tiers de la surface des Bouches-du-Rhône. Son environnement unique et fragile est soumis à de fortes contraintes. D'une part, les parcs naturels régionaux, de Camargue au sud-ouest et des Alpilles au nord-est, couvrent près de 60 % de sa superficie. D'autre part, plus de la moitié de sa population vit en zone inondable.

Faiblement dynamique dans les années 90, le Grand Arles retrouve depuis le début des années 2000 la progression démographique qu'il avait connue au cours des années 80 : ce territoire a gagné 8 000 habitants entre 1999 et 2009, dont plus de la moitié grâce à un solde migratoire positif. Les départs se font principalement à destination des aires urbaines de Montpellier, Nîmes et Avignon. Les arrivées proviennent notamment des aires urbaines de Marseille-Aix-en-Provence et de Paris et profitent plus particulièrement aux communes gardoises et à celles des Alpilles. Dans ces dernières, plus de 15 % des habitants résidaient cinq ans auparavant dans une commune extérieure au territoire.

La population du Grand Arles est âgée. Un quart des habitants a plus de 60 ans et les migrations résidentielles contribuent peu à son rajeunissement. Le territoire perd des jeunes étudiants et attire surtout des familles d'âge actif avec enfants, notamment des cadres et des professions intermédiaires. Néanmoins, ces arrivées ne suffisent pas à inverser le profil socioprofessionnel du Grand Arles : les ouvriers restent surreprésentés parmi les actifs.

Le caractère résidentiel du territoire s'accroît ces dernières années et les trajets domicile-travail s'intensifient : en 2009, 12 200 actifs quittent quotidiennement le Grand Arles pour travailler à l'extérieur, ce qui représente 27 % des actifs en emploi (contre 22 % en 1999). Inversement, la part des actifs habitant à l'extérieur et venant travailler dans le territoire, est passée de 18 % à 22 %.

Dans le Grand Arles comme dans tous les territoires comparables, trois emplois sur quatre relèvent du secteur tertiaire. Les seuls secteurs du commerce et de l'administration publique en représentent un quart. Spécificité du territoire, la part relative des emplois liés à la culture est particulièrement élevée, tant dans les domaines de l'édition que dans celui des arts et du spectacle. La ville d'Arles axe en effet son développement sur la culture, l'image et le patrimoine. Elle abrite


[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Territoire de l'étude, territoires de comparaison

Pointée comme zone de vulnérabilité sociale, le **Grand Arles** est un territoire à enjeu et son diagnostic alimentera les réflexions en cours dans le cadre de la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Le territoire d'étude, dépassant volontairement les limites administratives, correspond à la communauté d'agglomération d'Arles Crau Camargue Montagnette élargie à son aire d'influence au sens des navettes domicile-travail. Il délimite un ensemble de 16 communes réparties sur les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard.

Il est comparé à un référentiel d'entités comparables. Ceci permet de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire. Ce référentiel correspond à sept communautés d'agglomération élargies à leurs aires d'influence (au sens navettes domicile-travail) et aux caractéristiques socio-démographiques (population, poids de la ville centre, marché de l'emploi...) semblables à celles du territoire étudié. Il s'agit des communautés d'agglomération élargies d'Alès, de Béziers, de Calais, de Cambrai, de Dreux, de Saint-Quentin et de Soissons.

deux pôles régionaux d'innovation : le *Prides* des filières du livre et de la musique et celui des industries culturelles et patrimoines. En corollaire, le territoire dispose d'une capacité d'hébergement de 35 000 lits touristiques en hôtels, campings et résidences secondaires, dont les deux tiers sont situés à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

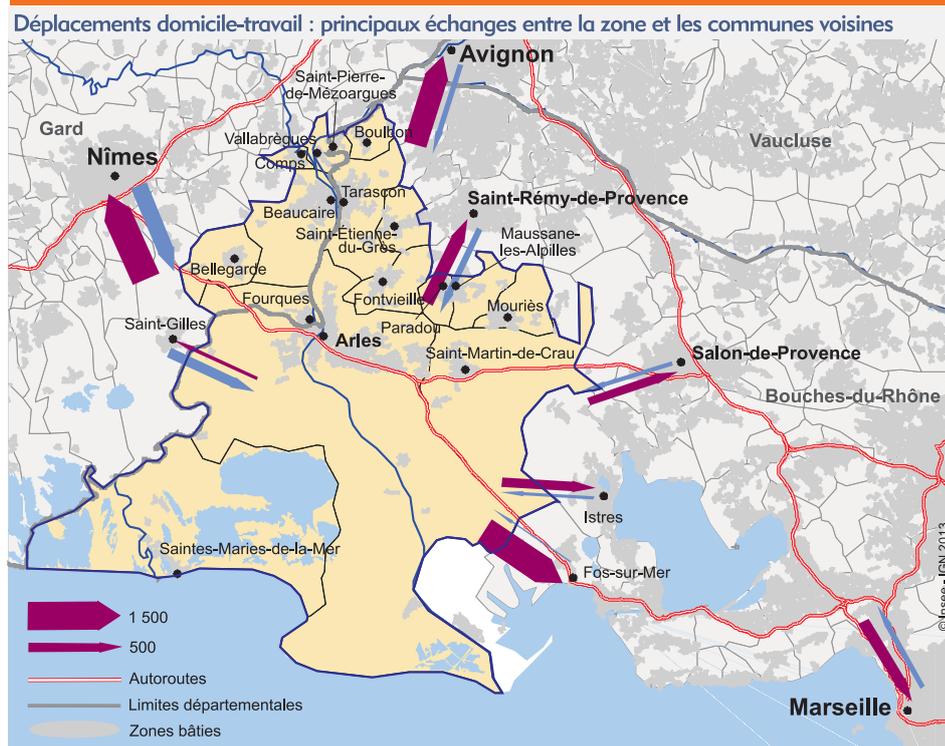
L'agriculture reste essentielle dans l'économie du Grand Arles. Rassemblant 6,5 % des emplois, elle s'appuie sur des productions dont l'identité est forte : agneaux et foins de la Crau, riz et taureaux de Camargue, olives et vins des Alpilles. Elle nourrit en aval un système agro-industriel dense, qui représente un cinquième de l'ensemble des emplois industriels du Grand Arles.

Saisonnalité et faible qualification des emplois accompagnent cette spécialisation agricole et touristique. Un actif de plus de quinze ans sur cinq ne possède en effet aucun diplôme et ce taux s'élève à un sur trois pour les chômeurs, qui sont structurellement nombreux. Le taux de chômage de la zone d'emploi d'Arles reste le plus élevé de toutes les zones d'emploi de la région Paca. Enfin, le Grand Arles abrite neuf quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville. Parmi eux, cinq Zones urbaines sensibles (Zus) à Arles, Beaucaire et Tarascon, concentrent des poches de grande précarité.

Adapter l'offre d'équipements aux besoins des nouveaux arrivants, favoriser la qualification des jeunes adultes et requalifier les centres villes sont autant d'enjeux auxquels ce territoire est confronté.

Jean-Jacques Arrighi  
Marjorie Martin

## Un actif occupé sur dix travaille à Nîmes, Fos-sur-Mer ou à Avignon



**Lecture :** 900 actifs habitent Nîmes et travaillent dans le Grand Arles et 1 560 actifs habitent le Grand Arles et travaillent à Nîmes.

Source : Insee, Recensement de la population 2009

Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpenti  
13387 Marseille Cedex 10  
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion  
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau  
Rédacteur en chef : Claire Joutard

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) :  
**l'Analyse N° 31, mai 2013 dont les Données de l'étude**